



# LES P'TITES INFOS DU RELAIS

Le petit journal du Relais Petite Enfance  
de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

## SOMMAIRE

### 2 \_ EDITO

#### 2 \_ CA C'EST DIT

Mon expérience au Relais Petite Enfance en tant  
que parent-employeur

#### 3 \_ ZOOM SUR

- Groupe d'observation petite enfance
- Présentation au lycée Jan Lavezzari de Berck-sur-Mer
- Journée départementale des Relais Petite Enfance

#### 4 \_ À VOS TOQUES

Sucettes pomme-chocolat

#### 4 \_ À VOS PINCEAUX

Compositions florales

#### POUR INFO \_ 5/6

- Obligation vaccinale de l'enfant et rôle de l'assistant  
maternel
- Le syndrome du bébé secoué

### PROCHAINEMENT \_ 7/8

Projets à venir



## EDITO

Pour fonctionner de manière optimale, les Relais Petite Enfance ont besoin de prendre appui sur un réseau partenarial solide. C'est le cas du Relais Petite Enfance de la CA2BM qui bénéficie d'un partenariat riche, varié et dynamique.

Je profite de cet éditto pour remercier l'ensemble des acteurs locaux pour leur volonté de travailler ensemble dans un intérêt commun : celui de la qualité d'accueil des jeunes enfants sur le territoire.

Cette qualité d'accueil passe également par la formation et la sensibilisation des professionnels de la petite enfance sur différents sujets essentiels à leur pratique professionnelle. Des sujets tels que l'obligation vaccinale ou celui, plus délicat, du syndrome du bébé secoué (page 5 et 6 de ce bulletin).

Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, du 16 au 23 mars 2024 placée, cette année, sous le thème « Viens, je t'emmène ! », le Relais Petite Enfance vous donne la possibilité de venir découvrir quelques-uns de ses temps d'animation. Ces portes-ouvertes seront l'occasion de mettre à l'honneur et de promouvoir le métier d'assistant maternel.

Dans l'attente de vous y retrouver.



Annabelle Minet

## ÇA C'EST DIT : **Mon expérience au Relais Petite Enfance en tant que parent-employeur**



*« Nous avons bénéficié depuis la naissance de M. en 2018, des différentes activités proposées par le Relais Petite Enfance.*

*De nombreux intervenants sont venus se joindre aux différentes manifestations ce qui a permis à M. de s'épanouir pleinement d'autant plus que j'ai eu le plaisir d'y participer.*

*D'autre part, l'accompagnement du RPE m'a été très précieuse concernant les différentes démarches administratives à effectuer pour la mise en place et malheureusement l'arrêt du contrat de notre super nounou.*

*Pour conclure, je vous invite à continuer sur cette voie. Nous avons été ravis d'avoir croisé le chemin du Relais Petite Enfance.*

*Merci pour tout »*

Mme D, parent employeur

## ZOOM SUR...



### Présentation du Relais Petite Enfance au lycée Jan Lavezzari à Berck-sur-Mer

Certains d'entre vous ont eu l'occasion de rencontrer quelques-unes des stagiaires accueillies (dernièrement Laura, étudiante en Diplôme d'Etat Conseillère en Economie Sociale et Familiale et Maud, en 2023, étudiante en BTS Economie Sociale et Familiale). Ces élèves étudient au Lycée Jan Lavezzari à Berck-sur-Mer dans le but de devenir travailleur social et pourquoi pas future animatrice de RPE.

L'équipe du Relais Petite Enfance apprécie de faire découvrir le service, partager ses expériences, ses compétences, ses valeurs.

En février, une animatrice a présenté le RPE à une classe de 1<sup>ère</sup> année BTS Economie Sociale et Familiale. Un projet avec le lycée pourrait voir le jour, à destination des assistants maternels, sur la thématique des écrans chez les tous petits.

### Groupe d'observation petite enfance

Le jeudi 1<sup>er</sup> février à Ecuire, le Relais Petite Enfance a invité ses nombreux partenaires petite enfance et jeunesse du territoire de la CA2BM afin d'échanger autour de l'offre d'accueil des enfants âgés de 0 à 2 ans et de 3 à 6 ans. Composé de représentants de divers structures et services du territoire (structures d'accueil du jeune enfant, de centres de loisirs, de la CAF et du Département, de l'accueil pour tous, de la CA2BM), ce groupe de travail a permis d'analyser les données, de relever les forces et les faiblesses du territoire en termes d'offre et de demande d'accueil, pour ainsi en dégager des perspectives d'action.



### Journée départementale des Relais Petite Enfance

Chaque année, le Département et la Caf du Pas de Calais organisent une journée dédiée aux Relais Petite Enfance du Pas de Calais. Ces temps, plus que précieux, permettent aux professionnels des RPE, d'échanger sur leur pratique, d'actualiser leurs connaissances administratives et législatives en lien avec la petite enfance, d'avoir un regard neuf sur les dispositifs en cours et/ou à venir.

Cette journée a été l'occasion pour la CAF de présenter aux RPE la Convention d'Objectifs et de Gestion 2023-2027 de la branche famille de la sécurité sociale. Cette convention définit les priorités d'intervention et les moyens à mettre en place pour les 5 prochaines années.

Cette journée départementale est organisée dans un seul but, celui de mieux vous accompagner au quotidien.

Maité Turquin

## A VOS TOQUES

### Sucettes pomme-chocolat



#### **Ingrédients :**

- 250 g de chocolat au lait
- 250 g de chocolat blanc
- 2 grosses pommes
- Petites décorations pour gâteaux (vermicelle coloré...)
- Bâtonnets en bois



#### **Préparation :**

1. Faites fondre séparément le chocolat au lait et le chocolat blanc.
2. Coupez les pommes en tranches ou en quartiers, insérez-y un bâtonnet en bois et disposez-les sur une plaque de cuisson.
3. Couvrez les tranches ou les quartiers de pommes de chocolat au lait et/ou chocolat blanc.
4. Décorez les morceaux de pommes avec les décorations pour gâteaux.
5. Laissez figer quelques minutes au frais.

**Bonne dégustation !**

Annabelle Minet

## A VOS PINCEAUX

### Compositions florales



#### **Matériel nécessaire :**

- Du carton
- Un feutre noir
- Un perforateur
- Des fleurs sauvages

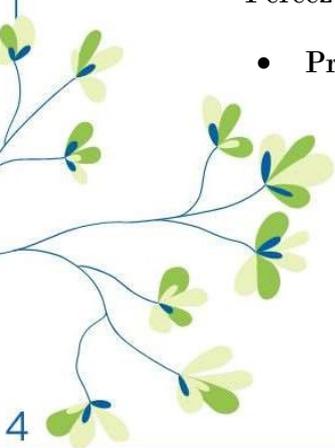
#### **Étapes de fabrication :**

- Découpez un carré dans le carton et dessinez-y un vase ;
  - Percez quelques trous au-dessus du vase ;
    - Profitez d'une balade pour laisser l'enfant cueillir des fleurs ;
    - L'enfant insère les tiges des fleurs dans les trous.



**Cette activité permet à l'enfant de se connecter à la nature et de travailler sa motricité fine.**

Annabelle Minet





Pour les enfants nés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le décret n°2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire prévoit que, **la justification de la réalisation des vaccinations obligatoires, conformément au calendrier des vaccinations, est exigée depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018 pour l'entrée dans toute collectivité d'enfants.**

- **La notion de « collectivités d'enfants » :**

Sous le terme de « collectivités d'enfants », le code de la santé publique évoque les crèches, les haltes-garderies, l'école mais aussi l'accueil **chez les assistants maternels agréés.**

- **Obligation pour les parents :**

Les parents devront fournir à l'assistant maternel soit :

- La photocopie des **pages de vaccinations présentes dans le carnet de santé.** Elle sera actualisée au fur et à mesure des vaccinations réalisées.

**OU**

- Une **attestation établie par un professionnel de santé** certifiant que l'enfant est bien à jour de ses vaccinations obligatoires.

- **Pour vous accompagner au mieux :**

Veillez à compléter ensemble, parents-employeurs et assistant maternel, **l'annexe 5 (page 51) du « guide d'accueil de votre enfant ».** Régulièrement, pensez à actualiser les justificatifs attestant de l'administration des vaccins.

- **A défaut de vaccinations à jour :**

Seule une **admission provisoire** sera possible, d'une durée de 3 mois. Ce délai devant permettre aux familles de débiter les vaccinations manquantes et de les poursuivre au-delà de ce délai pour celles qui ne pourraient être réalisées en 3 mois.

Lors des visites de contrôle ou d'évaluation, la Protection Maternelle et Infantile peut demander à l'assistant maternel de fournir les justificatifs de respect du calendrier vaccinal.

- **Refus d'une famille de procéder aux vaccinations obligatoires dans les délais impartis :**

Dès lors que l'assistant maternel a connaissance du refus ou de la réticence des parents à faire vacciner leur enfant, il doit se rapprocher de la PMI.

L'assistant maternel doit également :

- **Refuser d'accueillir** l'enfant, si le contrat de travail n'a pas encore été signé.
- **Rompres le contrat de travail** dans le cas d'un enfant déjà accueilli, sous peine de voir son **agrément retiré.**

*Source : le décret le décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire et le guide d'accueil du Département.*



A l'occasion de la **journée nationale du syndrome du bébé secoué** le 5 avril prochain, le RPE profite de ce bulletin pour faire faire un focus sur ce sujet.

- **Quelques chiffres :**

- 1<sup>ère</sup> cause de mortalité pour les enfants de moins de 2 ans (120 à 240 décès/an en France).
- 3 bébés sur 4 gardent des séquelles irréversibles.
- Plus d'1 bébé sur 2 est secoué au moins une 2<sup>ème</sup> fois.

- **Définition du syndrome du bébé secoué :**

Le syndrome du bébé secoué intervient lorsqu'un adulte secoue violemment un bébé. Sa tête oscille d'avant en arrière, ce qui provoque des saignements et des lésions dans le cerveau.

Le syndrome du bébé secoué n'est jamais provoqué par un jeu (le jeu de l'avion par exemple).

- **Attitude à adopter face à un bébé inconsolable :**

Bébé pleure, c'est sa manière de communiquer, il pleure encore et encore. De ce fait, l'irritation, la frustration, l'impatience, l'exaspération, la colère sont des émotions qui peuvent être ressenties par les personnes qui prennent soin de l'enfant tout au long de la journée.

Posez bébé sur le dos, dans son lit, sortez de la pièce, respirez, aérez-vous, buvez un grand verre d'eau. Lorsque est possible, passez le relais à une personne de confiance.

- **Signes à observer :**

Appelez le 15 si l'enfant n'est pas dans son état normal. Il est somnolent, moins dans l'échange, devient irritable.

- **Numéros utiles :**

Le 119 : 24h/24, 7/7

Allo Parents bébé : numéro vert : 0800 00 34. 56 (du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h)

Florima Ligniez

## Contacts

Relais Petite Enfance

319 rue de la Mairie

62170 ECUIRES

☎ : 03.21.90.94.44 / 06.33.59.09.25

✉ : rpe@ca2bm.fr

Facebook : RPE de la CA2BM



www.ca2bm.fr



Rédaction : Florima Ligniez, Maïté Turquin,  
Marie Meurot, Annabelle Minet

# PROCHAINEMENT

## La semaine de la petite enfance :

Cette année, la semaine de la petite enfance aura lieu du 16 au 23 mars. La thématique nationale est : « Viens je t’emmène » ; une invitation au voyage et à la découverte. Tout naturellement, le RPE a décidé lui aussi de vous emmener avec lui et d’ouvrir ses portes. **Allez !! Viens je t’emmène aux ateliers du RPE !!**

Nous vous attendons donc nombreux lors des ateliers portes ouvertes :

- **Le lundi 18 mars de 10h à 11h15 à Etaples**, salle à l’étage de la pyramide, rue de la pierre trouée.
- **Le mardi 19 mars de 10h à 11h15 à Merlimont**, salle Albert Guilbert, place de la Gare.
- **Le jeudi 21 mars de 10h à 11h15 à Wailly Beaucamp**, maison des associations, rue des Bocquet.

Enfants, parents, familles, professionnels de la petite enfance, vous êtes tous les bienvenus ! Venez à notre rencontre pour découvrir les ateliers du RPE et le métier d’assistant maternel ! Pas d’inscription nécessaire. En raison de cette organisation exceptionnelle, les ateliers de Rang-du-Fliers, Berck-sur-Mer, Ecuire, Lefaux et au sein de la médiathèque de Conchil-le-Temple prévus cette semaine sont annulés.

## Le Café des assistants maternels :

Vous souhaitez rencontrer vos collègues, échanger sur votre quotidien en tant qu’assistant maternel, échanger vos idées ? Le café des Ass’Mat’ est fait pour vous ! Rendez-vous **le 20 mars à Berck et le 9 avril à Etaples de 19 h à 21h.**

N’hésitez pas à vous inscrire.

## La fête du printemps :

A vos agendas, la fête du printemps aura lieu cette année le **jeudi 25 avril**. Le lieu vous sera communiqué ultérieurement.

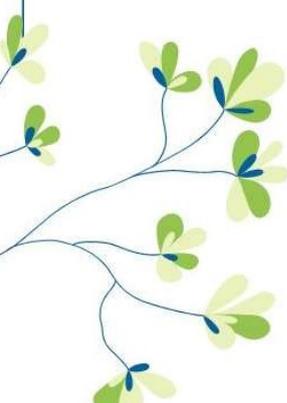
## L’atelier intergénérationnel :

Le RPE poursuit son partenariat avec la Fontaine Medicis à Cucq. Rendez-vous le **lundi 25 mars** au sein de l’EHPAD afin de continuer de faire vivre ses liens multigénérationnels. Des moments riches d’émotions et de partages pour chacun.

## Horaires d’accueil du Relais Petite Enfance :

Marie Meurot

	Accueil Téléphonique	Accueil physique – avec ou sans rendez-vous			
		Ecuire (Relais Petite Enfance)	Etaples (Pyramide, rue de la Pierre Trouée)	Rang-du-Fliers (Mairie)	Berck (Cottage des Dunes)
<b>Lundi</b>	9h-12h30	9h-12h	14h-16h30	14h-16h30	
<b>Mardi</b>	12h30-16h30	12h30-14h	14h-16h30		14h-16h30 (sur rdv)
<b>Mercredi</b>	13h30-16h30	14h-16h30			
<b>Jeudi</b>	9h-12h30	14h-16h30 16h30-18h (sur rdv)	14h-16h30		
<b>Samedi</b>		1er samedi du mois 9h30-12h (sur rdv)			



## Les olympiades de la petite enfance :

Le **mercredi 20 mars** auront lieu à Etaples à la salle de la corderie, les Olympiades de la petite enfance. Cette journée festive à laquelle le RPE est partenaire, sera dédiée au sport, à l'éveil corporel et au bien-être à destination des plus jeunes. Les enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte pourront participer à de multiples ateliers : parcours moteur, parcours équilibre, parcours vélo et tricycle, atelier manipulation, espace sensoriel, atelier cuisine...et bien d'autres.

Venez nombreux pour vivre ensemble ces moments de partage et de convivialité qu'offre le sport. **Horaires : 10h-12h00/13h30-17h00**



## Un temps pour soi :

Vous avez besoin de sortir de votre cadre professionnel et prendre soin de vous. Nous vous proposons de vous détendre en soirée en compagnie de nos deux intervenantes : Brigitte Boyer, chorégraphe, vous propose une séance relaxation et bien être grâce à des mouvements d'étirement et de respiration ; Celine Dourbias, sonothérapeute, vous fera participer à un voyage sonore vous permettant de lâcher prise.

Rendez-vous :

- **Le lundi 11 mars à Ecuire pour la sonothérapie.**
- **Le mercredi 3 avril à Verton pour la séance bien être et relaxation.**

## Les plannings des ateliers :

Afin de faciliter la lisibilité du planning des animations proposées par le RPE, l'équipe a décidé de le faire évoluer. À présent, le planning « relooké » et surtout épuré vous sera transmis par mail et partagé sur la page Facebook du RPE. Il vous précisera les animations prévues en journée et en soirée par période de 15 jours. Nous espérons que cet outil vous apportera entière satisfaction.

Marie Meurot

## Lieux des temps d'animation du Relais Petite Enfance :

	Adresses des lieux d'animation	Adresses des réunions en soirées
<b>ECUIRES</b>	Salle René Gest, rue de la Mairie	Salle des associations ou Salle Nord, rue de la mairie
<b>ETAPLES-SUR-MER</b>	Salle de la Pyramide, étage – rue de la Pierre Trouée	<u>APP</u> : Maison des entreprises, Blvd Edouard Lévêque <u>Soirée bien-être</u> : Salle des carrières, 5 rue des carrières
<b>VERTON</b>	Salle de motricité de l'école – Rue Bertrand Akar	
<b>RANG DU FLIERS</b>	Salle Edith Piaf – Rue du Bois des Sapins	
<b>MERLIMONT</b>	Salle Albert Guilbert – Place de la Gare	
<b>WAILLY BEAUCAMP</b>	Maison des associations – Rue des Bocquets	
<b>BERCK-SUR-MER</b>	Maison de l'enfance, de la jeunesse, de la famille, de la parentalité et de l'accès au droit, 2 rond-point du cottage des dunes.	
<b>LEFAUX</b>	Salle polyvalente, Chemin de la Motte	
<b>ST JOSSE</b>	Salle Carpentier, 3 chemin du Petit Capelle	
<b>MEDIATHEQUES</b>	<u>Berck-sur-Mer</u> : 50, rue Gabriel Péri <u>Rang du fliers</u> : 90, rue de l'Eglise <u>Conchil le Temple</u> : 61, rue de la Mairie <u>Attin</u> : 10, rue de l'Eglise	